

Les ruchers-écoles du Pays de Gex Programme 2016

Cours théoriques présentés par Benoît Merlo à Prevessin-Moëns à 10h. Salle Gaston Laverrière, 1168 route du stade. (Attention le lieu des cours théoriques a changé !) [Voir sur le plan](#)

27 février : Anatomie, morphologie de l'abeille et organisation de la grappe, buffet canadien.

05 mars : Maladies et prédateurs + biochimie du miel.

12 mars : Législation et conduite du rucher.

19 mars : Matériel d'apiculture et de miellerie.

2 avril : Produits de la ruche.

9 avril : Mutualisme Abeilles/Fleurs (Botanique).

Cours pratiques dans les ruchers des formateurs

(Ces dates et intitulés sont susceptibles de changer au cours de la saison en fonction des conditions climatiques et des travaux à effectuer)

9 avril : Premier contact avec les hyménoptères et observation au trou de vol.

23 avril : Ouverture des ruches, visite de printemps.

7 mai : Développement des colonies, évaluation du matériel approprié.

21 mai : Gestion de l'essaimage et division.

4 juin : Dynamique d'un rucher en récolte, récolte miel de printemps ?

18 juin : Manipulation diverses et observations.

2 juillet : Récolte du miel d'été.

27 août : Mise en hivernage, traitements varroas.

Pour vous inscrire aux cours, il suffit de compléter le formulaire ci-dessous et de nous l'amener lors du premier cours. Vous pouvez également le transmettre par email à l'adresse suivante : inscription@ruchers-ecoles-paysdegex.com

Cotisation pour la saison : 20€ Gratuit pour les jeunes jusqu'à 15 ans.

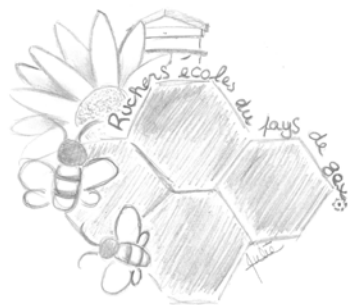
Pour tout renseignement ou suggestion, veuillez contacter :
info@ruchers-ecoles-paysdegex.com

Pour suivre notre actualité, nous vous invitons à consulter notre site internet :

www.ruchers-ecoles-paysdegex.com

Ainsi que notre page Facebook :

<https://fr-fr.facebook.com/Mayazebiz>



Formulaire d'inscription des ruchers écoles du Pays de Gex *Saison 2016*

Informations personnelles

Nom : Prénom :

Adresse :

.....

Téléphone : Portable :

Mail :

Déjà affilié à un syndicat apicole ? Oui Non

Si oui, lequel ?

Nombre de ruches installées à ce jour :

Paiement : chèque (à l'ordre du Syndicat d'Apiculture de l'Ain) espèces

«Les Ruchers écoles du Pays de Gex» est une association affiliée au Syndicat d'apiculture de l'Ain. Les informations personnelles communiquées lors de votre inscription sont partagées avec le syndicat.

Date : Signature (du responsable légal si l'adhérent est mineur) :

Formulaire à compléter et à amener lors de votre premier cours théorique.

Informations complémentaires

- Cette formation ne fait l'objet d'aucun agrément, certification ou affiliation. En conséquence elle n'ouvre droit à aucun diplôme ou financement.
- La pratique de l'apiculture présente des risques, notamment pour les personnes allergiques au venin d'abeille. Par conséquent, une tenue de protection adaptée est obligatoire pour participer au cours pratiques.
- Nous pourrions être amenés à prendre des photos lors des cours pour illustrer nos activités sur notre site internet ou dans la presse.
- Pour des questions d'organisation des cours pratiques, et afin de faciliter le covoiturage, les coordonnées personnelles (adresse, email) peuvent être partagées avec les autres élèves.